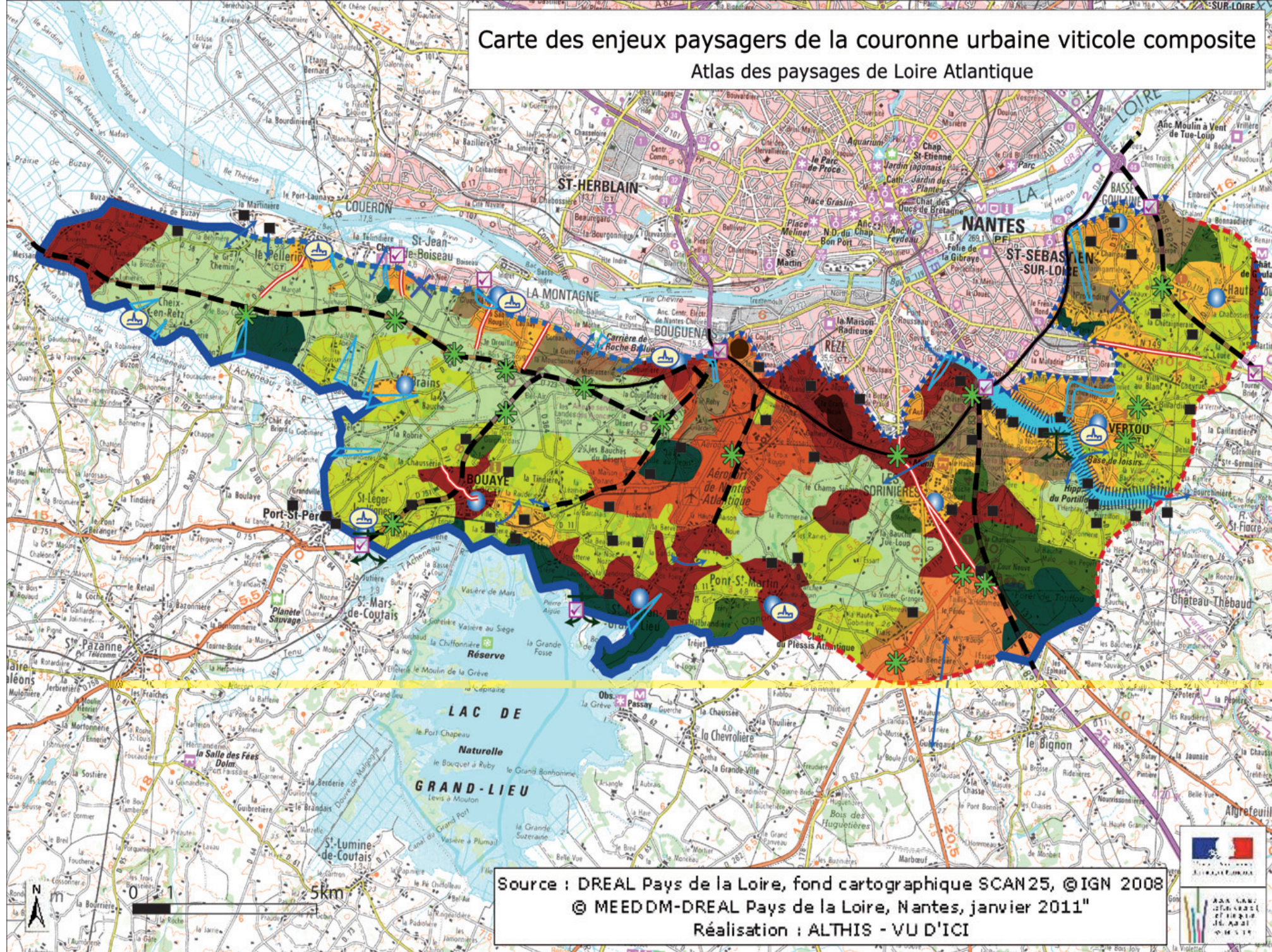


Carte des enjeux paysagers de la couronne urbaine viticole composite

Atlas des paysages de Loire Atlantique



Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, © IGN 2008
 © MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende de la carte des enjeux paysagers de la couronne urbaine viticole composite

Atlas des paysages de Loire Atlantique

Sites à enjeux

-  Élément patrimonial
-  Cœur de bourg de caractère
-  Élément discordant dans le paysage
-  Points de vue remarquables
-  Vecteur de mutation et de pression sur le paysage
-  Rupture paysagère
-  Porte à conforter ou à affirmer

Enjeux de liaisons limites et continuités

Limites et continuités paysagères

-  Continuité paysagère à trouver
-  Limite d'urbanisation à trouver
-  Limite paysagère de qualité à préserver
-  Maintien et qualification de la frange urbaine
-  Maitrise de l'urbanisation diffuse
-  Structuration de la voie comme limite paysagère

Liaisons

-  Alternance du périphérique à préserver
-  Axe majeur véhiculant son propre paysage
-  Enjeux de qualification d'entrée de ville
-  Assurer la cohérence d'identité
-  Vallon secondaire

Espaces à enjeux

Espaces agricoles

-  Zone de recomposition : maintien (espace de respiration) d'une agriculture périurbaine (en baisse) limitation forte de la pression urbaine notamment le long des axes
-  Zone de mutation : émergence du paysage de maraîchage remplaçant le macro bocage
Diffusion urbaine plus importante
Perte de lisibilité nécessitant une action forte de composition
-  Zone de stabilité : paysage de clairière (en partie protégés par des périmètres AOC) à préserver du mitage urbain (mosaïque habitats, vignes, boisement, champs.)
-  Zone de structuration : zone agricole en phase de fermeture (friche ou boisement) enjeu de structuration (redéveloppement agricole ou constitution d'une forêt urbaine) pour maintenir une coupure d'urbanisation et assurer des continuités écologiques et paysagères

Espaces naturels et boisements

-  Zone de recomposition paysagère : rouvrir le paysage du fond de vallée de la Sèvre et valoriser son fonctionnement hydraulique, écologique et voie verte urbaine (continuité à assurer)
-  Zone de stabilité : boisement d'intérêt majeur à préserver (pouvant déjà faire l'objet d'une protection stricte)

Espaces urbains

-  Zone de recomposition urbaine du tissu pavillonnaire
Limiter les extensions urbaines et favoriser une hiérarchisation des voies (repérage), une diversité de densité urbaines en relation avec les réseaux de transports, une mixité fonctionnelle et des coupures vertes
-  Zone de mutation : secteurs sous forte influence de réseaux routiers majeurs montrant les signes d'un développement urbain incohérent avec leur contexte paysager souvent rural (réflexion à mener pour une structuration sur le long terme)
-  Zone de mutation liée à l'avenir de la zone aéroportuaire et des infrastructures associées (nécessité d'une réflexion de cohérence et de prospective pour affirmer une nouvelle identité paysagère sur ce territoire)
-  Zone de structuration : zone rurale ayant subi une forte pression urbaine linéaire et nécessitant une structuration des développements à venir (soit pour retrouver un paysage agricole cohérent soit pour développer un vrai tissu urbain identitaire)